

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 novembre 2016, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Mme Danièle Hénault, conseillère, est absente.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Raphaël Tremblay, responsable des loisirs et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
  - Demande de Pascal Binette
- G) Varia
  - Rapport du maire sur la situation financière
  - Délégation de sorties
  - Règlement déléguant le pouvoir de former un comité de sélection
  - Plan intermunicipal des mesures d'urgence
  - Délégués au Réseau BIBLIO
  - Entente relative aux gros encombrants
  - Dépôt des états comparatifs
  - Budget révisé OMH de Saint-Ferdinand
  - Demande d'exclusion à la CPTAQ
  - Projet pilote de tri mécano-biologique
  - Atelier de formation – ressources humaines
  - Fibre optique
  - Dérogation mineure de Guy Bergeron et al
  - Refinancement d'emprunt (pont rang 6 Nord)
  - Comité – Parc du Versant du Lac
  - Arrérages de taxes
  - Invitation Unité Domrémy de Plessisville
  - Commandite au Club des motoneigistes du lac William
  - Déneigement des entrées du 375 et du 385 rue Principale
  - Entretien de la patinoire (ex-Vianney)
  - Frais de non-résidents pour les activités sportives
  - Panneau de contrôle – station de pompage
- H) Rapport de voirie
- I) 2<sup>e</sup> période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2016-11-324

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-325

**Interversion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-326

**Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 11 octobre 2016, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 en modifiant la résolution numéro 2016-10-309, soit en remplaçant « au besoin » par « exceptionnellement » et en ajoutant « avec l'autorisation de la directrice générale » après « adjointe » et d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale du 11 octobre 2016 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

2016-11-327

**Rapport des loisirs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport des loisirs d'octobre 2016 tel que présenté par Raphaël Tremblay, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-328

**Rapport d'environnement**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'octobre 2016 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-329

**Demande de M. Pascal Binette**

Considérant que le règlement no 2016-155 modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney n'a pas été déclaré conforme au contenu général, aux orientations et objectifs ainsi qu'au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de l'Érable;

Considérant que M. Pascal Binette doit cesser d'exercer les activités dont l'usage est non autorisé sur le terrain du 165 rang 1;

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accorder à M. Pascal Binette un délai jusqu'au 31 juillet 2017 pour déménager ses activités non autorisées sur son terrain du 165 rang 1. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Ferdinand.

2016-11-330

**Prévisions de sorties**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	rencontre d.g.	Plessisville	2016-11-21

2016-11-331

**Adoption du règlement déléguant le pouvoir de former un comité de sélection**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter le règlement no 2016-159 déléguant le pouvoir de former un comité de sélection tel que lu et transcrit dans le livre des règlements.

**RÈGLEMENT no 2016-159**

Règlement déléguant le pouvoir de former un comité de sélection

Attendu que l'article 936.1.13 du Code municipal prévoit l'obligation pour le conseil de déléguer, par règlement, à un fonctionnaire ou un employé, le pouvoir de former un comité de sélection;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance de ce conseil tenue le 3 octobre 2016;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu à l'unanimité qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1

Le conseil délègue à la directrice générale et secrétaire-trésorière ou, en son absence, à la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, le pouvoir de former un Comité de sélection et de désigner les membres (incluant les substituts) pour l'adjudication des contrats en application des dispositions du titre XXI du Code municipal ou d'un règlement adopté en vertu de l'article 938.0.1 dudit code.

Article 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 3 octobre 2016  
Adoption : 7 novembre 2016  
Publication :

2016-11-332

**Plan intermunicipal de mesures d'urgence**

Considérant que les municipalités faisant partie du Service de sécurité incendie de l'Érable ont jugé d'intérêt de se doter d'un plan de mesures d'urgence;

Considérant qu'un projet de plan intermunicipal de mesures d'urgence dont fait partie la municipalité a été déposé;

Considérant que le conseil est en accord avec le projet;

Considérant que le conseil de la municipalité doit autoriser le maire à signer cette entente;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau à signer, pour et au nom de la municipalité,

l'entente relative au Plan intermunicipal de mesures d'urgence. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-333 Délégués au Réseau BIBLIO**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de nommer Claude Blier, représentant du conseil municipal et Martine St-Pierre, responsable de la bibliothèque municipale auprès de Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie pour 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-334 Entente relative aux gros encombrants**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente relative aux gros encombrants intervenue entre la municipalité de Saint-Ferdinand et l'Organisme de récupération anti-pauvreté de l'Érable (ORAPÉ) pour les années 2017 à 2021 inclusivement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

La secrétaire dépose l'état comparatif des revenus et dépenses réalisés au 30 septembre 2016 et ceux réalisés au 30 septembre 2015. Elle dépose également l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour 2016, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont elle dispose et ceux qui ont été prévus par le budget 2016 conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

**2016-11-335 Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver le budget révisé 2016 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 53 812 \$ au lieu de 53 403 \$ et d'autoriser le paiement de notre part de déficit révisé, soit 41 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-336 Demande d'exclusion à la CPTAQ**

Considérant que l'entreprise Vexco inc. souhaite agrandir son usine de sciage de bois et disposer de plus d'espace d'entreposage pour ses matériaux bruts et transformés;

Considérant que le site visé se situe en zone agricole et qu'une demande doit être adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Considérant que le site visé est contigu à la zone non agricole et qu'en pareilles circonstances, c'est la municipalité qui doit produire une demande d'exclusion de la zone agricole;

Considérant qu'un document de soutien de la demande a été préparé et qu'il présente bien pour quel motif l'agrandissement de cette usine ne pourrait se faire à un autre endroit que sur le site visé;

Considérant, au regard de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA), que la CPTAQ peut prendre en considération:

1. que le site visé n'a pas été cultivé depuis de très nombreuses années, que son potentiel agricole

- est relativement faible, et qu'il est occupé par une résidence;
2. qu'il n'y a pas de terres cultivées à proximité du site visé et aucun bâtiment agricole actif susceptible d'être affecté par une autorisation de la demande;
  3. qu'une autorisation n'aurait aucune conséquence sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;
  4. que l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ne serait pas altérée par une autorisation en considérant les usages déjà présents sur les lots voisins;
  5. qu'une autorisation à la demande permettrait de consolider plus de 30 emplois existants chez l'entreprise Vexco inc. sur le territoire de la municipalité;
  6. qu'un refus de la demande aurait un effet négatif important sur le développement socio-économique pour une petite municipalité, tel que Saint-Ferdinand à long terme;
- 

Considérant qu'une demande d'exclusion soumise par la municipalité doit être appuyée par la MRC comme l'exige le deuxième alinéa de l'article 65 de la LPTAA;

Considérant que la municipalité prendra les dispositions nécessaires pour que la demande soit conforme à sa réglementation municipale, soit sans être limitatif, permettre de concilier le développement de la villégiature, minimiser les impacts sur le lac William et ses tributaires, et aux dispositions du schéma d'aménagement et de développement révisé en collaboration avec la MRC de l'Érable, dès qu'une décision favorable aura été rendue par la CPTAQ;

Considérant qu'advenant une exclusion rendue par la CPTAQ, la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à modifier son règlement en tenant compte des éléments suivants tels que le bruit, ruisseau, source d'eau potable, villégiature, bande de protection, contamination des sols et tout autre élément nécessaire;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir :

- l'exclusion de la zone agricole d'une partie des lots 609-P et 612-P du cadastre du Canton d'Halifax, de la circonscription foncière de Thetford.
- subsidiairement, si la CPTAQ ne souhaite pas exclure le secteur de la zone agricole, de demander une autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture de la superficie visée pour des fins d'agrandissement de l'usine Vexco inc. et de ses usages complémentaires et accessoires;
- de transmettre la demande à la MRC de l'Érable pour appui.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-337

**Adhésion au projet pilote de tri mécano-biologique de la MRC de l'Érable**

Attendu les démarches entreprises par la MRC de L'Érable auprès du CRIQ pour un projet pilote de traitement mécano-biologique des matières résiduelles;

Attendu que le tri mécano-biologique permettrait d'obtenir un taux de récupération des matières organiques plus élevé qu'avec une collecte par bac brun;

Attendu que si cette technologie fonctionne, la mise en place d'une collecte de bacs bruns et l'achat de plusieurs milliers de bacs ne seraient plus nécessaires;

Attendu que ce projet est évalué à un maximum de 130 000 \$ au total avant toute subvention;

Attendu que le projet pilote se réaliserait avec la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour Nicolet-Yamaska, qui est située près du territoire de la MRC;

Attendu que la MRC pourrait obtenir une subvention de 50% des coûts du projet du Fonds municipal vert pour ce projet;

Attendu que le Conseil de la MRC de L'Érable a confirmé son intérêt à participer au projet pilote de tri mécano-biologique des matières résiduelles;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand adhère au projet pilote de tri mécano-biologique des matières résiduelles de la MRC pour une contribution maximale de 16 157.36 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-338      Atelier de formation - ressources humaines**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'inscrire Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics adjoint, à la formation « L'évaluation de la contribution des employés, une activité essentielle à la performance et à la mobilisation des membres de votre équipe » offerte par Cameron ressources humaines qui aura lieu le 14 novembre 2016 à Plessisville et de défrayer les frais d'inscription de 135 \$ par personne (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-339      Fibre optique**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu de demander à Sogetel de fournir à la municipalité une étude approfondie des coûts pour l'installation de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la municipalité et sur la partie urbaine seulement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-340      Dérogation mineure de Guy Bergeron et al**

Considérant que Guy Bergeron, Maryse Belleau, Yves Belleau et Diane Labrie ont déposé une demande de dérogation mineure pour permettre la subdivision du lot 626-P, canton d'Halifax situé au 4390 route du Domaine du Lac en deux parties de ± 3 600 mètres carrés et de ± 4 017 mètres carrés;

Considérant que le conseil a donné audience à tout intéressé désirant se faire entendre;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la demande de dérogation mineure de Guy Bergeron, Maryse Belleau, Yves Belleau et Diane Labrie soit suspendue pour permettre l'étude de détails supplémentaires. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-341 Refinancement d'emprunt (pont rang 6 Nord)**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu unanimement :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs pour son emprunt par billets en date du 15 novembre 2016 au montant de 135 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2004-41. Ce billet est émis au prix de 100.00 CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

25 800 \$	2,345 %	15 novembre 2017
26 400 \$	2,345 %	15 novembre 2018
27 000 \$	2,345 %	15 novembre 2019
27 700 \$	2,345 %	15 novembre 2020
28 400 \$	2,345 %	15 novembre 2021

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci. Adopté.

**2016-11-342 Refinancement d'emprunt (pont rang 6 Nord)**

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt numéro 2004-41, la municipalité de Saint-Ferdinand souhaite emprunter par billet un montant total de 135 300 \$;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 135 300 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 2004-41 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

Que les billets soient datés du 15 novembre 2016;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	25 800 \$
2018	26 400 \$
2019	27 000 \$
2020	27 700 \$
2021	28 400 \$ (à payer en 2021)
2021	0 \$ (à renouveler)

**2016-11-343 Comité - Parc du Versant du Lac**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de mettre sur pied un comité pour le suivi du projet « Parc du Versant du Lac » composé de Raphaël Tremblay, Renée Vigneault, Danièle Hénault, Guylaine Blondeau, Diane Vigneault, Anick Gagnon-Gagné et Sylvie Tardif. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-344

**Arrérages de taxes**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que le conseil municipal approuve l'état des arrérages de taxes au 7 novembre 2016 pour un montant de 268 044.85 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-345

**Collection de taxes**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à transmettre un dernier avis aux treize (13) contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2010 à 2016 et que le conseil mandate Me Luc Ouellette pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-346

**Brunch - Unité Domrémy de Plessisville**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'acheter deux billets au coût de 20 \$ l'unité pour le brunch annuel de l'Unité Domrémy de Plessisville qui aura lieu le 20 novembre 2016 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-347

**Commandite au Club des motoneigistes du lac William**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une commandite de 400 \$ au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2016-2017 incluant le logo de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-348

**Déneigement des entrées du 375 et du 385 rue Principale**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir les services de Michel Simoneau pour le déneigement et le déglçage des entrées du 375 et du 385 rue Principale au prix de 400 \$ pour l'hiver 2016-2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-349

**Entretien de la patinoire (ex-Vianney)**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la proposition de Marie-Claude Garneau pour l'entretien de la patinoire extérieure de l'ex-Vianney pour la saison hivernale 2016-2017 pour un montant de 3 000 \$ et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat de service. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-11-350

**Frais de non-résidents pour les activités sportives**

Considérant que la municipalité a conclu une entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Plessisville permettant aux citoyens de Saint-Ferdinand l'accès à l'ensemble des activités et structures de loisirs et culturelles de la ville de Plessisville;

Considérant que certaines activités et structures de loisirs et culturelles ne sont pas offertes par la ville de Plessisville;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand rembourse 60% des frais de non-résidents facturés à la clientèle de Saint-Ferdinand inscrite à des activités



sportives qui ne sont pas offertes par la municipalité de Saint-Ferdinand ni par la ville de Plessisville. Le montant maximal remboursé est de 100 \$ par inscription. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-351      Panneau de contrôle - station de pompage no 2**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la soumission de Tech Service pour la fourniture d'un panneau de contrôle pour la station de pompage no 2 au montant de 14 214.58 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-352      Rapport de voirie**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport de voirie d'octobre 2016 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 13 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2016-11-353      Présentation des comptes**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu de payer les comptes du mois d'octobre 2016 tels que présentés pour un montant de 211 961.04 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-11-354      Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 21h05. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière